

Code formation : CDCTOR_23

Lieu de formation : 2920 Route de Paulhac, 31660 Bessières

Nombre total d'heures par apprenant : 70 h

Nombre total de jours de formation par apprenant : 9 j

Horaires	Programme	Objectifs	Intervenant(s)
SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2023 Pause déjeuner 13h00-14h00 - 9h00 Accueil / Présentation			
9h00 - 13h00	Partie pratique « Visite d'une structure de présentation au public spécialisée – Refuge (1 ^{ère} catégorie) »	- Analyser ses connaissances sur les différents items	Charlotte HUBLER, Jérôme MARAN et les équipes ART et ReptiCF
14h00 - 16h00	Partie théorique « Le certificat de capacité et l'autorisation d'ouverture d'établissement »	- Vérifier son éligibilité - Organiser la suite de son parcours	
16h00 - 18h00	Partie théorique « Chéloniens : diversité et méthode de classification »	- Définir sa liste d'espèces et utiliser les clés d'identification des espèces	
TOTAL 8h00 = Partie théorique : 4h / Partie pratique : 4h			
DIMANCHE 2 JUILLET 2023 Pause déjeuner 12h00-13h00			
9h00 - 12h00	Partie théorique « Notions de biologie, d'anatomie, d'écologie et d'éthologie »	- Acquérir les notions de base concernant les items abordés - Être capable d'organiser les travaux de recherche bibliographique afin de développer ses connaissances - Être capable d'utiliser ses connaissances pour comprendre les thématiques à suivre et faire le lien entre l'histoire naturelle des espèces et la captivité	Charlotte HUBLER, Ronald BOURGOIN
13h00 - 14h00	Partie pratique « Hygiène et sécurité »	- Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués, les modifier, transférer son savoir et le développer	
14h00 - 18h00	Partie pratique « Interactions, manipulation et contention de chéloniens terrestres »		
TOTAL 8h = Partie théorique : 3h / Partie pratique : 5h			
LUNDI 3 JUILLET Pause déjeuner 12h00-13h00			
9h00 - 12h00	Partie théorique « Alimentation »	- Maîtriser l'ensemble des items abordés à un niveau adapté à son projet ; ; la nutrition, l'alimentation, les techniques de nourrissage, la gestion des proies, etc.	Charlotte HUBLER, Jérôme MARAN et les équipes ART et ReptiCF
13h00 - 14h00	Partie théorique « Maintien en captivité, matériel et installations »	- Maîtriser l'ensemble des items abordés à un niveau adapté à son projet ; la physique et propagation des ondes, les unités de mesure des paramètres environnementaux, les technologies et produits disponibles sur le marché, leur installation, etc.	
14h00 - 18h00	Partie pratique « Description et analyse des installations du parc, relevés techniques »		
TOTAL 8h = Partie théorique : 4h / Partie pratique : 4h			

MARDI 4 JUILLET Pause déjeuner 13h00-14h00

9h00 - 11h00	Partie pratique « Nourrissage des animaux du parc »	- Maîtriser l'ensemble des items abordés à un niveau adapté à son projet ; la nutrition, l'alimentation, les techniques de nourrissage, la gestion des proies, etc.	Charlotte HUBLER et les équipes ART et ReptiCF
11h00 - 13h00	Partie pratique « Interactions, manipulation et contention de chéloniens aquatiques »	- Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués, les modifier , transférer son savoir et le développer	
14h00 - 18h00	Partie pratique « Entretien des animaux et gestion technique des habitats »		

TOTAL 8h = Partie théorique : 0h / Partie pratique : 8h

MERCREDI 5 JUILLET Pause déjeuner 13h00-14h00

9h00 - 11h00	Partie théorique « Législation et réglementation »	- Maîtriser l'ensemble des items abordés à un niveau adapté à son projet ; les textes internationaux, les dispositions nationales, l'articulation entre les textes, les devoirs, obligations et responsabilités liées aux activités avec des animaux d'espèces non domestiques, etc.	Charlotte HUBLER et Ronald BOURGOIN
11h00 - 13h00	Partie pratique : « Lecture en groupe de l'arrêté du 8 octobre 2018 et discussion »		
14h00 - 18h00	Partie pratique « Entretien des animaux et gestion technique des habitats »	- Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués, les modifier , transférer son savoir et le développer	Charlotte HUBLER et les équipes ART et ReptiCF

TOTAL 8h = Partie théorique : 2h / Partie pratique : 6h

JEUDI 6 JUILLET Pause déjeuner 12h30-13h30

9h00 – 11h00	Partie théorique « Notions générales de conservation et de protection » Partie théorique « Conservation des chéloniens en parc zoologique »	- Intégrer l'ensemble des items abordés à un niveau adapté à son projet ; la conservation des espèces, les actions de protection des espèces, les impacts des différentes activités avec des animaux d'espèces non domestiques, la sensibilisation des publics etc.	Dr Olivier MARQUIS en visioconférence
11h30 – 12h30	Partie théorique « Sensibilisation : les reptiles et amphibiens de France »		Représentant de la SHF
13h30 – 18h30	Partie théorique « Vétérinaire : responsabilités, pathologies et prophylaxie » Partie pratique « Vétérinaire : visite de contrôle d'un refuge / soins aux animaux »	- Définir ses devoirs, obligations et responsabilités en fonction de son projet et de sa situation - Développer ses connaissances en matière de prophylaxie et pathologies fréquentes - Exercer , assumer et tenir le rôle qui incombe à sa position en matière de santé animale	Dr Clément PAILLUSSEAU – Vétérinaire spécialiste

TOTAL 8h = Partie théorique : 5h / Partie pratique : 3h

VENDREDI 7 JUILLET Pause déjeuner 12h00-13h00

9h00 – 12h00	Partie pratique « Nourrissage, entretien des animaux et gestion technique des habitats »	- Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués, les modifier , transférer son savoir et le développer - Maîtriser l'ensemble des items abordés à un niveau adapté à son projet ; la nutrition, l'alimentation, les techniques de nourrissage, la gestion des proies, etc.	Charlotte HUBLER et les équipes ART et ReptiCF
13h00 – 18h00	Partie théorique « Reproduction » Partie pratique « Technique de sexage »	- Maîtriser l'ensemble des items abordés à un niveau adapté à son projet ; définir des protocoles de reproduction, sexage, soins aux reproducteurs et aux jeunes, etc.	Charlotte HUBLER

TOTAL 8h = Partie théorique : 2h / Partie pratique : 6h

SAMEDI 8 JUILLET Pause déjeuner 12h00-13h00 **19h30 Repas / Concours en groupe – Soirée conviviale avec toute l'équipe**

9h00 – 12h00	Partie pratique « Entretien des animaux et gestion technique des habitats » « Suivi des spécimens : pesée et calcul d'IMC »	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des gestes techniques par la pratique, répéter les protocoles effectués, les modifier, transférer son savoir et le développer - Maîtriser l'ensemble des items abordés à un niveau adapté à son projet ; ; la nutrition, l'alimentation, les techniques de nourrissage, la gestion des proies, etc. - Exercer, assumer et tenir le rôle qui incombe à sa position en matière de santé animale 	Charlotte HUBLER et les équipes ART et ReptiCF
13h00 – 18h00	Partie pratique « Identification des animaux du refuge : principes, méthodes et exercices pratiques »	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les clés d'identification des espèces 	

TOTAL 8h = Partie théorique : 0h / Partie pratique : 8h

DIMANCHE 9 JUILLET Pause déjeuner 12h00-13h00

9h00 – 12h00	Partie pratique « Rédaction du certificat de capacité et de l'autorisation d'ouverture d'établissement / Aide à la demande de déclaration de détention »	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser l'ensemble des items abordés à un niveau adapté à son projet ; les textes internationaux, les dispositions nationales, l'articulation entre les textes, les devoirs, obligations et responsabilités liées aux activités avec des animaux d'espèces non domestiques, etc. - Vérifier son éligibilité - Organiser la suite de son parcours 	Charlotte HUBLER et Ronald BOURGOIN
13h00 – 15h00	EVALUATION FINALE Partie pratique « Evaluation des acquis (exercice en équipe) analyse technique d'un enclos et diffusion des connaissances acquises lors d'une présentation orale »		L'équipe Repti CF et Jury de 3 professionnels
15h00 – 16h00	Débriefing de la formation et remise des attestations de formations avec toute l'équipe		Charlotte HUBLER, Ronald BOURGOIN, Jérôme MARAN et les équipes ART et ReptiCF

TOTAL 6h = Partie théorique : 0h / Partie pratique : 6h

TOTAL CDCTOR_23 = 70h / Partie théorique : 20h / Partie pratique : 50h00

Objectifs : Autres certifications sans niveau spécifique

Fiches ROME de références : A1408 / A1501 / A1301 / A1303 / D1210 / D1301 / D1503 / G1403 / K2402

Compétences visées (il peut s'agir selon les métiers visés de compétences de base ou de compétences spécifiques) :

Savoir-faire : Aménager un lieu pour des animaux d'élevage / Consigner des données dans un registre / Désinfecter et décontaminer un équipement / Déterminer les rations alimentaires des animaux / Déterminer les rations alimentaires selon les besoins physiques et physiologiques des animaux / Élaborer un planning de reproduction adapté aux objectifs / Entretenir des locaux / Entretenir l'espace de vie d'un animal / Entretenir un poste de travail / Évaluer l'état de santé de l'animal / Identifier les besoins en renouvellement ou diversification des espèces d'un élevage / Identifier un animal malade et informer les acteurs concernés (vétérinaire...) / Intervenir auprès d'animaux de compagnie / Intervenir auprès d'animaux en captivité / Peser un animal, lui administrer des produits selon une procédure expérimentale et un protocole d'étude / Préparer et installer l'animal (désinfection, mise en cage, ...) / Préparer les aliments et les distribuer aux animaux / Réaliser les opérations de reproduction des animaux d'un élevage / Réaliser les soins d'hygiène et de confort des animaux / Réaliser une déclaration réglementaire / Réaliser une gestion administrative / Réaliser un suivi d'activité / Réceptionner les animaux, vérifier leur état, carnet de santé et les répartir dans les habitats / Surveiller un cheptel animalier / Vérifier les origines géographiques ou génétiques d'un animal

Savoir : Annexes Convention de Washington (CITES) / Biologie / Biologie animale / Classification des espèces animales / Diététique animale / Écologie / Élevage / Éthologie / Gestion administrative / Nutrition animale / Pathologies animales / Procédures de prévention des risques sanitaires / Produits animaliers / Propriétés des produits vétérinaires / Procédures de nettoyage et de désinfection / Psychologie animale / Réglementation des espaces et espèces protégés / Réglementation sanitaire/Règles de sécurité / Règles d'hygiène et d'asepsie / Règles d'hygiène et de propreté / Techniques d'approche et de manipulation des animaux / Zoologie

Cette formation s'adresse à un large public et offre aux participants la possibilité d'acquérir ou d'approfondir des connaissances et compétences sur les reptiles (chéloniens). Elle permet de remplir une partie des obligations légales liées au dépôt d'une demande de certificat de capacité pour l'élevage et l'entretien d'espèces d'animaux non domestiques (chéloniens).

Codes NSF / Formacodes / ROME :

NSF : 212 / 212t / 113 / 118 / 210s / 312

ROME : A1408 / A1501 / A1301 / A1303 / D1210 / D1301 / D1503 / G1403 / K2402

Formacodes : 15054 / 15091 / 12054 /

12046 / 12028 / 12049 / 12087 / 12075 / 12051 / 12032 / 12021 / 21084 / 21056 / 21558 / 34559 / 34502 / 46375 / 12524 / 12556 / 42024 / 42025 / 42021 / 42022 / 42004 / 83056

Public concerné et prérequis : Tous publics / Particuliers et professionnels.

Éleveurs amateurs ou professionnels, soigneurs en parc zoologique, vendeurs en animalerie, particuliers détenteurs, personnels de clinique vétérinaire, toute personne ayant des activités en lien avec des reptiles (chéloniens). Toute personne souhaitant obtenir des informations sur les reptiles (chéloniens) en général et en captivité.

Prérequis d'entrée en formation : Maîtrise du français (oral et écrit), engagement sur l'honneur, sans évaluation / Bilan individuel, auto-évaluation

Niveau exigé : aucun / Diplôme exigé : aucun

Ouvert à tous, à partir de 18 ans.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Si vous êtes une personne en situation de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part dès maintenant. Nous pouvons essayer d'aménager avec vous un parcours adapté à votre situation, selon la nature de cette dernière.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Méthodes pédagogiques : démonstrative et expositive / interrogative / applicative / heuristique / expérimentale / active
- Présence d'un responsable pédagogique / formateur « Repti Conseils & Formations » durant toute l'action de formation. Charlotte HUBLER est le représentant de l'organisme de formation. Elle encadrera la formation dans son intégralité et dispensera tout ou partie des cours.

Elle est titulaire des certificats de capacité « vente et transit » et « élevage » d'un grand nombre d'espèce de reptiles, amphibiens et arthropodes (N°77/216 et N°77/215, copies disponibles sur demande écrite).

- Dispense d'un ou plusieurs cours par des intervenants extérieurs. Les intervenants pouvant dispenser certains cours lors de nos formations, sont des spécialistes reconnus dans leur domaine respectif. Ils interviennent sur diverses thématiques.
- Diffusion de supports « Power Point » pour la théorie. Les supports « Power Point » servent d'outils pédagogiques tout au long de la formation dispensée. Les informations qu'ils regroupent sont issues de publications scientifiques (citées et référencées), ainsi que des connaissances et compétences des équipes de l'organisme de formation.
- Diffusion de supports numériques. Les supports reprennent des parties importantes des cours diffusés à l'oral et à l'écran, ils servent d'outils pédagogiques pour permettre aux apprenants d'acquérir les objectifs visés.
- Mise à disposition, sous la responsabilité du formateur, des animaux et du matériel pour la partie pratique. Lors de la formation, plusieurs spécimens de reptiles seront mis à la disposition des « stagiaires / apprenants » sous la responsabilité et l'encadrement du formateur. Le matériel pouvant servir aux parties pratiques sera fourni par l'organisme de formation.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats, modalités d'évaluation :

Suivi de l'exécution : fiche d'émargement, attestation de présence individuelle et attestation de fin de formation individuelle et nominative (procédure supplémentaire pour les conventions de formation professionnelle).

Appréciation des résultats : Tests QCM et/ou questionnaires et/ou mise en situation pratique et/ou exercices pratiques et/ou études de cas (évaluations sommatives et formatives), questionnaires de positionnement et d'auto-évaluation et questionnaire d'évaluation de l'action en fin de formation.

Modalités d'évaluation : Tests QCM et/ou questionnaires et/ou mise en situation pratique et/ou exercices pratiques et/ou études de cas (évaluations sommatives et formatives), prévus à la fin de plusieurs modules. Un questionnaire de positionnement et d'auto-évaluation (bilan individuel – auto-évaluation) est à remplir avant le début de la formation ainsi qu'à la fin de l'action. Le module est acquis en obtenant à minima la moyenne sur la totalité des notes cumulées obtenues aux différents tests et questionnaires type QCM. Si cette note est inférieure à la moyenne le module est réputé non-acquis, cependant le suivi des thématiques abordées permet de justifier, en accord à l'arrêté du 12 décembre 2000 (modifié), de la collecte d'heures d'enseignement théorique et pratique imposée pour l'éligibilité du candidat.

Durée de la formation : Rythme : en continu / Mode d'organisation : Présentiel en inter-entreprise / Collectif

Total 70h / Sur 9 jours / Dont : 20h d'enseignement théorique et 50h d'enseignement pratique.

Lieux de formation : en centre / 2920 Route de Paulhac, 31660 Bessières

Nombre de participants :

De 10 pers. minimum à 20 pers. Maximum / Pour les parties pratiques les apprenants sont répartis en groupes de 4 à 5 personnes maximum (Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint la session de formation sera annulée et les participants inscrits remboursés ou décalés sur une autre session de formation à leur convenance).

Tarif : OF Exonéré de TVA, Art. 261.4.4 a du CGI

Tarif pour les professionnels SANS prise en charge* : 1190 euros soit 17 euros de l'heure

(Déclenchant la signature d'une convention de formation professionnelle).

Tarif réduit pour les particuliers : 790 euros soit < 11.30 euros de l'heure

(Déclenchant la signature d'un contrat de formation professionnelle).

Délai d'accès : L'inscription est immédiate après réception du dossier d'inscription complet et possible jusqu'au 20/06/2023 inclus.

Les intervenants

- **Charlotte HUBLER**, Gérante de Repti Conseils & Formations, éleveuse capacitaire / Déclaration enregistrée sous le n°11910838291 auprès du SRC de la DIRECCTE Île-De-France pour le Préfet de la région. Responsable pédagogique.
- **Jérôme MARAN**, Spécialiste renommé des chéloniens et fondateur du Refuge des Tortues (31). Membre de l'IUCN, auteur de nombreux articles scientifiques, en particulier sur les tortues aquatiques africaines.
- **Ronald BOURGOIN**, Formateur Repti Conseils & Formations, éleveur capacitaire tous reptiles hors espèces marines, tous amphibiens, tous arachnides, Pompier expert de la Drôme (SDIS26)
- **Docteur Clément PAILLUSSEAU**, Dr vétérinaire à la Clinique Vétérinaire d'Auteuil – Diplômé de la spécialité herpétologie du European College of Zoological Medicine (ECZM). L'équipe du Parc Zoologique Planet Exotica
- **Olivier MARQUIS**, Docteur en biologie. Curateur « Reptiles et amphibiens » du Parc zoologique de Paris. Titulaire des certificats de capacité « élevage et entretien » et « présentation au public » d'un grand nombre d'espèces de reptiles, amphibiens et arthropodes
- **Audrey TROCHET de la Société Herpétologique de France**, chargée de mission suivi de populations
- **L'équipe de l'ART - Refuge des tortues et L'équipe de Repti Conseils & Formations**

Renseignements pratiques

Charlotte HUBLER « Repti Conseils & Formations »

62 avenue Kruger 91800 BRUNOY - Déclaration enregistrée sous le n°11910838291 / Île-De-France pour le Préfet de la région.

Numéro SIREN de l'organisme de formation : 80370132500026

Charlotte HUBLER - Repti Conseils & Formations est un organisme professionnel référencé, titulaire d'une certification QUALIOPi délivrée pour la catégorie suivante : actions de formation. Qualiopi AC-REF-003-02 Certificat N°843701